



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CAHIER DES CHARGES DE LA MISE EN ŒUVRE DU CONTROLE EN COURS DE FORMATION

Février 2018

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL **ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES LA PERSONNE**

Option A : « A domicile »

Option B : « En structure »

(Arrêté du 11 mai 2011 et arrêté du 24 juillet 2013)

Et CERTIFICATION INTERMÉDIAIRE : **BEP ASSP**

Ce document a pour objectif d'aider à la mise en œuvre des CFF en centre de formation et en PFMP.

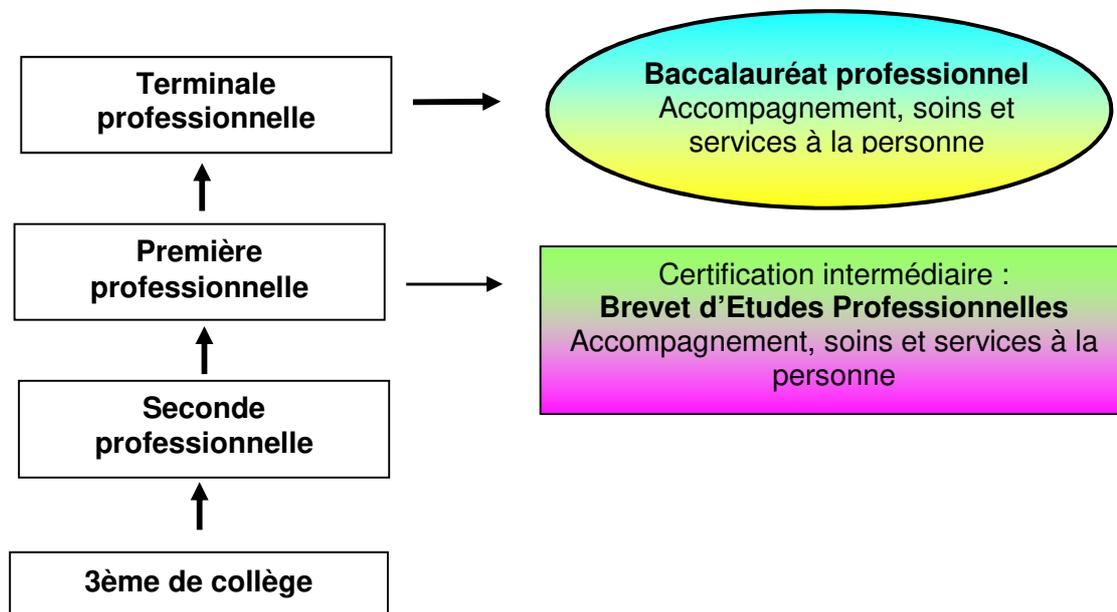
SOMMAIRE

1. CONSIGNES ACADEMIQUES D'ORGANISATION DES EVALUATIONS EN CCF	2
1.1- Proposition de calendrier	2
1.2–Epreuves du BEP ASSP (Certification intermédiaire)	3
1.3–Epreuves du baccalauréat ASSP	3
2. CONCEPTION DES SITUATIONS D'EVALUATION CERTIFICATIVES BEP ASSP	5
2.1 - EP1 : Techniques de services à l'utilisateur	5
Exemple d'une situation EP1	6
Récapitulatif des sujets de la séquence d'évaluation EP1	7
2.2 - EP2 : Soins, hygiène et confort	8
Exemple de situations d'évaluation EP2	9
Récapitulatif des sujets de la séquence d'évaluation EP2	10
3. CONCEPTION DES SITUATIONS D'EVALUATION CERTIFICATIVES BAC PRO ASSP	11
<u>Option structure et domicile</u>	
3.1 –E13 : Conduite d'un projet d'accompagnement option structure et domicile Erreur ! Signet non défini.	
Caractéristiques de l'épreuve :.....	Erreur ! Signet non défini.
Contenu du Dossier E13	Erreur ! Signet non défini.
Document d'aide aux enseignants pour les questions de savoirs associés E13 Erreur ! Signet non défini.	
<u>Option structure</u>	
3.2 – E32 : Projet d'Animation	16
Caractéristiques de l'épreuve :.....	18
Aide à la présentation du projet d'animation	18
3.3 – E33 : Projet d'Education à la santé	19
Caractéristiques de l'épreuve :.....	23
Contenu du dossier E33 :	24
Document d'aide aux enseignants pour les questions de savoirs associés E33	25
<u>Option à domicile</u>	
4.1 - E32 : organisation de l'intervention à domicile	19
Caractéristiques de l'épreuve :.....	20
4.2 - E33 : Aménagement et équipement de l'espace privé	21
Caractéristiques de l'épreuve	21

1. CONSIGNES ACADEMIQUES D'ORGANISATION DES EVALUATIONS EN CCF

L'article D337-59 du décret n°2009-145 du 10 février 2009 portant modification des Baccalauréats Professionnels prévoit que « tout jeune inscrit dans un cycle conduisant au Baccalauréat Professionnel doit se présenter au cours de ce cycle aux épreuves de certification intermédiaire de niveau V ».

Pour le baccalauréat professionnel ASSP cette certification intermédiaire quelle que soit l'option est le BEP Accompagnement Soins et Services à la Personne, créé par l'arrêté du 18 août 2011 (voir schéma ci-dessous).

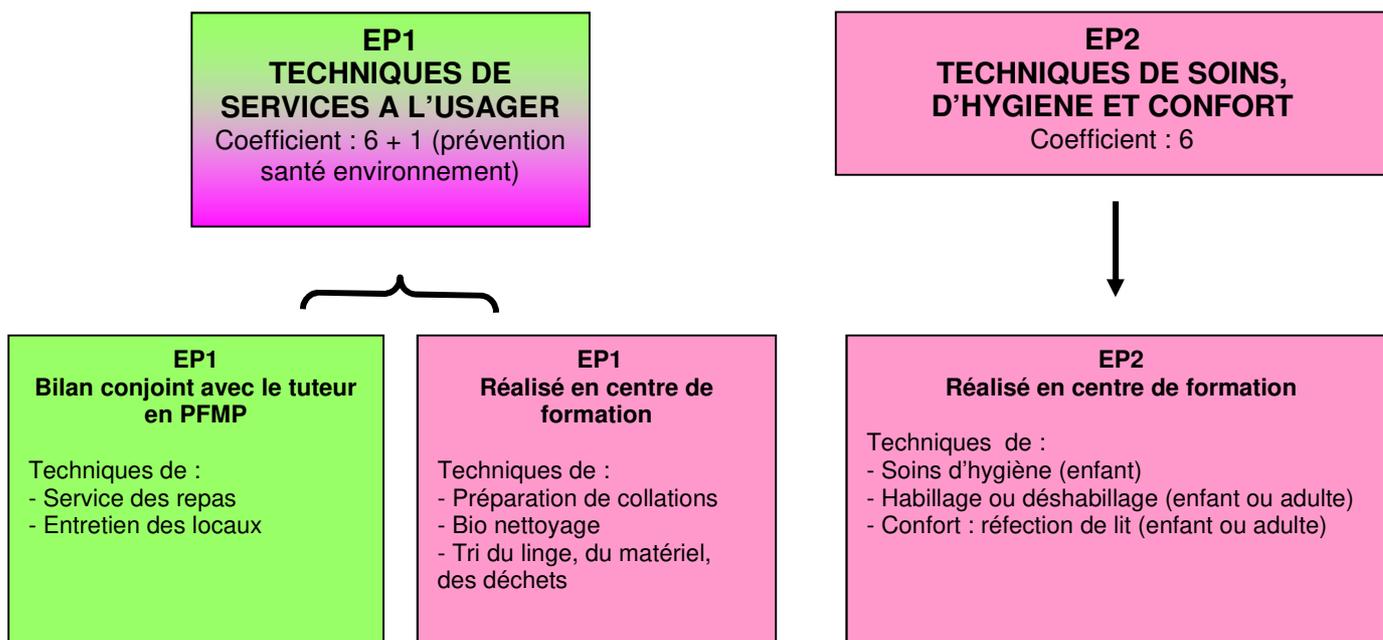


1.1- Proposition de calendrier

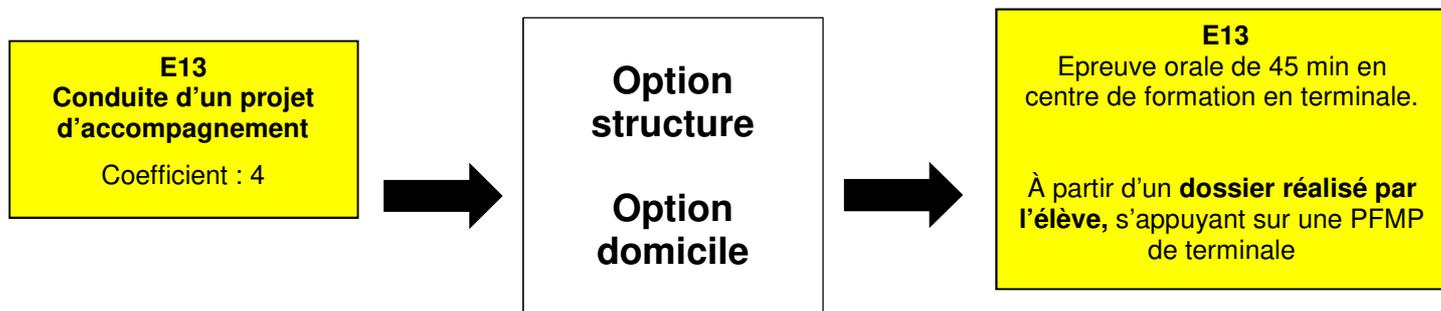
Cycle de formation	PFMP (semaines)	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06
Seconde professionnelle	6 = 3+3			PFMP 1 Découverte milieu prof.							PFMP 2
Première professionnelle	8 = 4+4				PFMP 3 EP1	EP1 et EP2 en centre de formation			PFMP 4 E31 ou E32		
Terminale professionnelle	8 = 4+4		PFMP 5 E31 ou E32 Préparation des dossiers supports E13				PFMP 6 E31 ou E32 Préparation des dossiers supports E13			E13 et E33 Epreuves orales en centre de formation	

Remarque : La PFMP3, support d'épreuve EP1 doit aussi permettre de développer des compétences niveau bac.

1.2–Epreuves du BEP ASSP (Certification intermédiaire)



1.3–Epreuves du baccalauréat ASSP



Epreuves spécifiques à l'option domicile

E 31
Accompagnement des actes de la vie quotidienne à domicile
Coefficient : 4
Evaluation conjointe tuteur/professeur
Lors de la PFMP 4

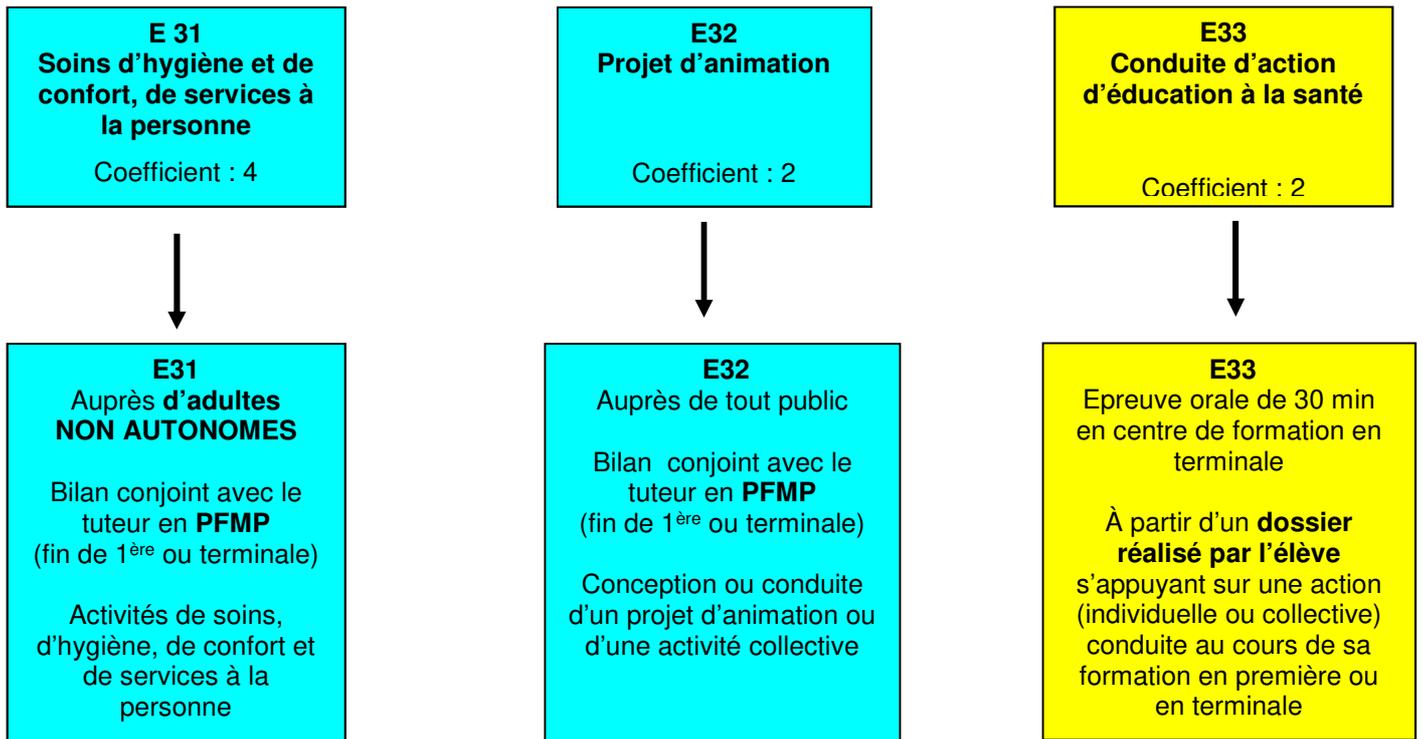
E32
Organisation d'intervention à domicile
Coefficient : 2
En centre de formation

E33
Aménagement et équipement de l'espace privé
Coefficient : 2
En centre de formation

E32
Epreuve orale de 2 h
1 h 30 de préparation
30 min exposé entretien
En centre de formation en terminale à partir d'une situation d'évaluation

E33
Epreuve orale de 30 min
Présentation du dossier 10min
20 min entretien
En centre de formation en terminale.
À partir d'un **dossier réalisé par l'élève**, s'appuyant sur une PFMP de première ou de terminale

Epreuves spécifiques à l'option structure



Les contenus et nature des évaluations sont définis dans l'annexe IV : « Définition des épreuves ». Arrêté du 11 Mai 2011.

2. CONCEPTION DES SITUATIONS D'ÉVALUATION CERTIFICATIVES BEP ASSP

2.1 - EP1 : Techniques de services à l'utilisateur

OBJECTIFS : Vérifier que le candidat est capable de : <ul style="list-style-type: none">- Mettre en œuvre des techniques de services à l'utilisateur (préparation de collations et bio nettoyage), en respectant l'hygiène, la sécurité, les principes d'ergonomie et d'économie,- Gérer et remettre en état son poste de travail,- Contrôler la qualité du travail réalisé.- Justifier par écrit les activités conduites en mobilisant ses connaissances (savoirs associés)		
ACTIVITES OBLIGATOIRES		
1 Préparer des collations Ex : Préparation de fruits (salades, compotes, jus...) Préparer des pâtes levées levure chimique, blanc d'œufs ... Préparer des pâtes fluides : crêpes, beignets... Utiliser des produits prêts à l'emploi : crèmes, gâteaux... Préparer des boissons chaudes ou froides Préparer un biberon	2 Réaliser un bio nettoyage Ex : Entretien journalier ou total d'une chambre, salle de bains, toilettes..., équipement (matériel de remise en température, plan de travail...) ou de matériel (poubelle, jouets, baignoire...)	
3 Assurer le tri et l'acheminement du linge, des matériels et des déchets		
Cette activité devra être obligatoirement mise en œuvre et associée de manière cohérente soit avec l'activité 1, soit avec l'activité 2 en fonction de la situation professionnelle proposée.		
MODALITES		
Période : premier semestre de l'année de première	Durée : 2 heures maximum par élève	Coefficient : 6
Organisation : <ul style="list-style-type: none">- Préparation : Lecture de la situation, organisation du travail et choix du matériel (l'élève peut compléter les tableaux du document élève mais seules les questions seront évaluées) : 10 minutes maximum,- Réalisation des tâches demandées (y compris, rangement du poste de travail) : 1h30 pour les trois activités- Travail écrit (trois ou quatre questions de savoirs associés de niveau V, dans au moins 2 domaines) : 20 minutes maximum (formulation précise des questions : citer X critères et non citer les critères) <p>L'élève doit s'organiser sur l'ensemble du temps qui lui est donné, rédaction écrite comprise. Ce travail écrit est en lien étroit avec les activités proposées. Les questions posées peuvent permettre à l'élève soit de réfléchir à l'action à conduire soit de justifier son action ou les techniques mises en œuvre.</p> <p>IL N'EST PAS DEMANDE DE FAIRE L'ANALYSE DE LA SITUATION mais de répondre à une demande permettant de mettre en œuvre des techniques simples de services à l'utilisateur.</p> <p>N.B : Les activités peuvent se dérouler successivement ou en deux temps distincts et non consécutifs. Dans ce cas les justifications écrites comporteront une ou deux questions pour chaque activité (selon leur importance). La durée de l'évaluation pour chaque temps sera alors organisée en tenant compte de la durée totale et en veillant à l'importance du travail demandé.</p> <p>Travail du professeur : Le professeur devra préparer la situation d'évaluation en tenant compte des exigences indiquées ci-dessus. La situation professionnelle sera rédigée sur le document élève ainsi que les questions de savoirs-associés.</p> <p>IL N'EST PAS DEMANDE DE FAIRE DE TRANSMISSION</p>		
Composition de la commission d'évaluation	Le professeur d'enseignement professionnel de la discipline et dans la mesure du possible un professionnel	

Exemple d'une situation EP1

Vous travaillez dans un hôpital gériatrique, Mme Dubois, 87ans, présente des difficultés pour manger et son bilan sanguin révèle certaines carences vitaminiques. Le gériatre a préconisé pour la collation de 10h un jus de fruit frais. Toutes les chambres individuelles de la structure disposent d'un espace sanitaire composé d'un lavabo, et d'un WC, le plan d'hygiène de la structure en définit les modalités d'entretien. Un protocole d'entretien est affiché dans le service.

Vous devez réaliser un jus de fruits frais et le servir à Mme Dubois puis vous assurez le bio nettoyage de l'espace sanitaire de sa chambre.

Vous organisez votre travail et réalisez les activités qui permettront de répondre aux demandes de services.

Questions :

- Justifier le choix des produits d'entretien et de leur utilisation dans le protocole de la structure.
- Préciser 2 intérêts nutritionnels d'un jus de fruit frais pour Mme Dubois et indiquer 2 critères de qualité organoleptique de cette boisson.
- Enoncer 2 spécificités de l'appareil digestif de la personne âgée.

Récapitulatif des sujets de la séquence d'évaluation EP1

Compétences / Savoirs associés / Technologie et techniques professionnelles associées	Sujet 1	S...	S..
C.2.1.2. Planifier ses activités de travail			
C.3.1.2. Mettre en œuvre des techniques de bio nettoyage	Effectuer le Bio nettoyage d'1 local sanitaire selon un protocole donné		
C 3.1.6. Assurer l'acheminement du linge, des matériels et des déchets	en lien avec la situation		
C3.6.3. Préparer des collations	Réaliser un jus de fruits frais		
Durée	0h 15 min		
NUTRITION			
1.1. Constituants alimentaires	Vitamines		
4.1. Qualité organoleptique	Critères de qualité organoleptique		
5. Qualité sanitaire des aliments			
BIOLOGIE			
1.2. L'appareil digestif	Appareil digestif		
SCIENCES MEDICO-SOCIALES			
2.7.1. Travail en équipe			
3.4. Communication orale			
SERVICES A L'USAGER			
1. Entretien de l'environnement de la personne			
1.1. Eléments de connaissances communs aux techniques			
1.2.3. Techniques de bio nettoyage des locaux, des équipements et matériels	Justification des étapes du protocole		
1.2.4. Matériaux à entretenir			
1.4.2. Matériels et appareils de remise en température			
1.4.4. Matériels et appareils d'entretien des locaux et des équipements			
1.5. Produits de nettoyage et de désinfection	choix des produits à justifier		
2. Préparation des collations			
2.3. Techniques de préparations de collations			
2.4. Techniques de services des collations			
ERGONOMIE - SOINS			
3.2.13. Matériels d'aide aux repas			

2.2 - EP2 : Soins, hygiène et confort

OBJECTIFS : Vérifier que l'élève est capable de : - Mettre en œuvre des techniques de soins d'hygiène et de confort (chez l'enfant et l'adulte) en respectant l'hygiène, la sécurité, et les principes d'économie et d'ergonomie ; - Gérer et remettre en état son poste de travail ; - Contrôler la qualité du travail réalisé ; - Justifier par écrit les activités conduites en mobilisant ses connaissances (savoirs associés)		
ACTIVITES OBLIGATOIRES		
1 Réaliser un soin d'hygiène chez l'enfant Ex : réaliser une toilette partielle ou complète (visage, mains, corps etc.) Effectuer un change, Donner un bain etc....	2 Réaliser un habillage ou un déshabillage Pour l'enfant : Peut être associé à la toilette Pour l'adulte, il s'agira alors de prévoir une situation professionnelle distincte de celle de la partie 1	
3 Réaliser la réfection d'un lit inoccupé		
Cette activité devra être associée de manière cohérente avec soit l'activité 1, soit l'activité 2 en fonction de la situation professionnelle proposée.		
N.B : Il s'agira cependant de prévoir au moins une activité chez l'adulte soit en 2, soit en 3 ou les deux		
MODALITES		
Période : premier semestre de l'année de première	Durée : 2 heures maximum par élève	Coefficient : 6
Organisation : - Préparation : Lecture de la situation, organisation du travail et choix du matériel (l'élève peut compléter les tableaux du document élève mais seules les questions seront évaluées) : 10 minutes maximum, - Réalisation des tâches demandées (y compris, rangement du poste de travail) : 1h30 maximum pour les trois activités - Travail écrit (trois ou quatre questions de savoirs associés de niveau V dans au moins 2 domaines): 20 minutes maximum (formulation précise des questions : citer X critères et non citer les critères). L'élève doit s'organiser sur l'ensemble du temps qui lui est donné, rédaction écrite comprise (questions de savoirs associés et rédaction des transmissions). Ce travail écrit est en lien étroit avec les activités proposées. Les questions posées peuvent permettre à l'élève soit de réfléchir à l'action à conduire soit de justifier son action ou les techniques mises en œuvre. IL N'EST PAS DEMANDE A L'ELEVE DE FAIRE L'ANALYSE COMPLETE DE LA SITUATION mais de présenter oralement les tâches à réaliser en tenant compte des caractéristiques de la situation. N.B : L'évaluation peut se dérouler conjointement ou en deux temps distincts et non consécutifs. Dans ce cas chaque activité comportera une ou deux questions écrites (selon leur importance). La durée de l'évaluation pour chaque temps sera alors organisée en tenant compte de la durée totale (2heures maximum) et de l'importance du travail demandé. Travail du professeur : Le professeur devra préparer la situation d'évaluation en tenant compte des exigences indiquées ci-dessus. La situation professionnelle sera rédigée sur le document élève ainsi que les questions de savoirs-associés. La transmission : il est demandé de varier le support de transmission. Celui-ci doit être adapté à la situation proposée. Elle peut être orale ou écrite. La transmission doit être clairement notée dans la situation (ex : « vous transmettez à l'auxiliaire de puériculture.....ou vous utiliserez le diagramme de soins pour votre transmission....)		
Composition de la commission d'évaluation	Le professeur d'enseignement professionnel de la discipline et dans la mesure du possible un professionnel	

Exemple de situations d'évaluation EP2

Sujet n°1

SITUATION PROFESSIONNELLE 1 A:

Vous travaillez à la crèche du personnel d'un hôpital.

Il est 8h. Mme Patrid vous confie Séraphin âgé de 6 mois. Cette dernière vous informe que son fils s'est réveillé souvent durant la nuit en pleurant. Elle se demande s'il ne fait pas une poussée dentaire.

A 9 heures, avant de coucher Séraphin pour une sieste, vous effectuez son change.

Vous transmettez votre travail en utilisant le cahier de transmission

SITUATION PROFESSIONNELLE 1 B:

Vous venez de prendre votre service à l'EHPAD « les bleuets ».

Il est 7h45 et Mme Fraise a terminé son petit déjeuner. Elle sonne. Vous vous rendez dans sa chambre pour répondre à sa demande. Elle vous dit qu'elle est fatiguée et qu'elle n'a pas bon moral ce matin. Elle veut rester en chemise de nuit. Vous arrivez finalement à la convaincre de s'habiller et vous l'aidez à se vêtir.

Vous réalisez ensuite la réfection de son lit (changement des draps et taies)

Vous ferez votre transmission à l'oral auprès de l'infirmière de service.

QUESTIONS :

- 1. Citer 2 besoins que peut avoir un enfant de 6 mois lorsqu'il est accueilli en crèche et présenter à travers un exemple, comment l'équipe y répond.**
- 2. Citer 2 caractéristiques de la peau d'un enfant de l'âge de Séraphin et préciser la conduite à tenir lors de soins d'hygiène**
- 3. Enoncer les modalités d'utilisation de la solution hydro-alcoolique utilisée avant la réfection du lit**

Récapitulatif des sujets de la séquence d'évaluation EP2

Compétences / Savoirs - associés/Technologie et techniques professionnelles associées	Sujet 1	S2	S3
C1.2.1. Recueillir, sélectionner et ordonner des informations	Présenter oralement les informations pertinentes des situations		
C1.2.5. Transmettre les informations pour assurer la continuité de l'accompagnement	Enfant : cahier Adulte : orale		
C2.4.1. Evaluer les besoins en produits et matériels			
C3.3.3. Réaliser la toilette de l'enfant	Réaliser le change		
C 3.3.4. Aider à l'habillage et au déshabillage	Adulte : aider à l'habillage		
C 3.3.5.1. Assurer la réfection d'un lit inoccupé	Adulte : changer draps et taies		
SMS	SMS	////	////
1.2. Besoins et attentes de la personne aux différents âges de la vie. Les rythmes de vie			
1.3. Enfant	Besoins d'un enfant de 6 mois		
1.6. La famille			
2.1. La bientraitance et la maltraitance			
2.5. Ethique et déontologie			
3.1. Formes, rôles et contexte de la communication			
BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE	BIOLOGIE/MICROBIO	////	////
1. Organisation du corps humain			
2. Cellule			
5. Tissus			
6. Peau	Caractéristiques de la peau du nourrisson		
18. Diversité du monde microbien			
19. Bactéries			
20. Pouvoir pathogène des bactéries			
22. Système immunitaire			
23. Maladies infectieuses de l'enfant			
ERGONOMIE / SOINS	ERGONOMIE/SOINS	////	////
1.1. Tenue professionnelle			
1.2. Hygiène des mains	Utilisation d'une solution hydro-alcoolique		
3.2.2. Soins d'hygiène corporelle de l'enfant	Conduite à tenir lors de soins d'hygiène		
3.2.4. Habillage et déshabillage			
3.2.5. Réfection d'un lit inoccupé			
3.2.7. Différents lits			
3.2.9. Linge de lit			
3.4.1. Transmissions			
SERVICES A L'USAGER	SERVICES A L'USAGER	////	////
1.6. Gestions des stocks et des matériels			

2.3 E 13 Conduite d'un projet d'accompagnement option « A domicile » et « En structure »

1- Situation d'évaluation

La situation d'évaluation prend appui sur un dossier élaboré par le candidat au cours d'une PFMP d'une durée minimale de 4 semaines effectuée en année terminale dans des services représentatifs de l'option (service d'aide à la personne pour l'option « à domicile », établissements de santé, structures sociales ou médico-sociales, école élémentaire, structure d'accompagnement du jeune en situation de handicap pour l'option « en structure »).

Le dossier doit permettre au candidat de présenter :

- le contexte professionnel,
- la personne concernée et l'analyse de ses besoins et ses attentes,
- le projet d'accompagnement et les actions retenues,
- l'évaluation éventuelle des mesures mises en place.

Le dossier est obligatoirement accompagné de l'attestation de la PFMP correspondante et de la fiche d'appréciation attestant de l'activité professionnelle.

2- Evaluation

La sous-épreuve doit permettre de vérifier que le candidat est capable :

- d'identifier et d'analyser les besoins et attentes de la personne,
- de présenter et justifier le projet d'accompagnement élaboré,
- de décrire des actions d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et/ou des activités de maintien de la vie relationnelle et sociale en adéquation avec les besoins répertoriés et en lien avec le secteur professionnel concerné,
- de se placer dans une posture professionnelle, dans le respect de ses limites de compétences.

3- Conditions de réalisation

Epreuve orale du dossier d'une durée de 45 minutes maximum qui se déroule de la façon suivante :

- 15 min maximum de présentation par le candidat ;
- 30 min d'entretien avec le jury.

La commission est constituée d'un professeur de la spécialité et d'un professionnel dans la mesure du possible (vérifier que ce professionnel ne soit pas le tuteur de l'élève interrogé).

4- Aide à la construction d'un dossier

4-1 Le dossier réalisé en deux exemplaires comporte

- une page de garde avec le nom du candidat, le nom du diplôme préparé et l'intitulé de l'épreuve rédigé ainsi : « Sous épreuve E13 : « Conduite d'un projet d'accompagnement », » option « En structure » ou « à domicile », année de la session : 20...
- un sommaire non compris dans la pagination,
- 15 à 20 pages, annexes non comprises, format A4, utilisation du recto seulement, pagination obligatoire,
- 1 à 2 documents utiles à la compréhension de l'action menée en annexes. Veiller à la pertinence de ces annexes (référence dans le texte, titre, source) qui illustrent le texte et aident à sa compréhension,
- taille des polices 11 à 12 pour le corps du texte, les titres peuvent être plus importants si le dossier est saisi en traitement de texte,
- l'ensemble est relié (spirale ou baguette).

4-2 Caractéristiques du dossier

Il comporte :

- une introduction rédigée (présenter succinctement le projet, justifier son choix et annoncer le plan,
- un développement : voir proposition de plan*,
- une conclusion : intérêt de la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement, apports du projet d'accompagnement dans la formation professionnelle de l'élève,
- des remerciements en direction de l'entreprise d'accueil (brefs mais rédigés) en fin de dossier.

Proposition de plan du développement *

Partie 1 : présentation du contexte professionnel

- nom de la structure, du service, adresse complète et (moyens d'accès),
- public accueilli ou accompagné (âge, degré d'autonomie, besoins identifiés, différents types de prise en charge),
- missions, services et prestations proposés aux usagers,
- personnel (effectif, rôles, organigramme avec place de l'élève...).

Partie 2 : présentation de la personne

Présentation générale de la personne dans le respect de la confidentialité

- situation sociale, familiale,
- présentation physique (description, pathologie (s) et trouble(s) éventuels,
- comportement de la personne (habitudes, attitudes...).

Présentation des besoins et des attentes de la personne :

- présentation des besoins perturbés,
- précision de son degré d'autonomie,
- bilan de la situation.

Partie 3 : projet d'accompagnement

Les actions retenues et leurs justifications

- présentation des modalités de négociation avec la personne,
- description des actions d'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et/ou des activités de maintien de la vie relationnelle et sociale en adéquation avec les besoins répertoriés,
- justification de l'intérêt de ces actions dans le cadre du projet.

Modalités de formalisation du projet

- description de la démarche de réalisation du projet,
- présentation du suivi de la personne et la coordination des actions.

Evaluation du projet

- mesure de la satisfaction de la personne,
- analyse avec l'équipe de pistes d'amélioration éventuelles.

Partie 4 : bilan des activités

- Conclusion
- Remerciements
- annexes

5- Déroulement de la partie orale

- Première partie - Exposé : l'élève présente son dossier durant 15 minutes maximum. Il peut utiliser toute forme d'outil de communication dont la présentation assistée par ordinateur. Les évaluateurs peuvent relancer l'élève si celui-ci est à court d'idées. Il ne doit pas dépasser les 15 minutes qui lui sont imparties.
- Deuxième partie - Entretien : l'élève répond aux questions des évaluateurs en appui au dossier et à l'exposé du candidat durant 30 minutes. L'entretien permet d'évaluer tout **ou** partie des compétences visées par l'épreuve qui n'ont pas été repérées au cours de l'exposé ou qui nécessitent un approfondissement, des explications complémentaires.

Le questionnement relatif aux savoirs associés doit permettre à l'élève de justifier ses choix par des connaissances scientifiques, technologiques, techniques.

Les évaluateurs ne doivent pas dépasser le temps imparti à l'entretien.

A la fin de l'épreuve, tous les dossiers sont ramassés et archivés et en aucun cas, ils ne feront l'objet d'une notation. Ils sont conservés 1an par le centre de formation.

Le dossier est à remettre aux évaluateurs 15 jours avant la date prévue de l'évaluation.

L'absence partielle ou totale des éléments exigés (dossier, fiche d'appréciation, attestation) à la date prévue par le chef d'établissement ne permet pas au candidat de présenter à la sous-épreuve. La note « 0 » est alors attribuée et le candidat en est informé.

Cette épreuve s'appuie sur l'ensemble des savoirs associés nécessaires à l'élaboration et la conduite d'un projet d'accompagnement et **plus particulièrement sur ceux indiqués ci-dessous.**

SMS	
1.1. La politique de santé publique	1.1.5 les différents systèmes de protection sociale : Indiquer les principaux types de protection sociale, leurs rôles respectifs, leur financement
1.2. Les besoins et les attentes de la personne aux différents âges de la vie. Les rythmes de vie	Pour une personne donnée : - repérer et justifier ses besoins, ses attentes - justifier leur prise en compte dans l'accompagnement de la personne décrire le rythme de vie (temps de repos, de sommeil, activité, capacité d'attention, résistance à la fatigue...)
1.3. L'enfant	1.3.3 Développement affectif, social, intellectuel et psychologique Mode d'expression et de communication 1.3.5 Développement intellectuel 1.3.6 comportement social 1.3.7 Droits de l'enfant 1.3.11 L'école élémentaire
1.4. L'adolescent	Présenter et justifier les principales caractéristiques de l'adolescence : transformations physiques et physiologiques Evolution des relations familiales, modification de l'image de soi, quête identitaire, désir d'autonomie Présenter les particularités du comportement social du jeune (conduites alimentaires, vestimentaires, langagière, importance du groupe...) Définir la notion de conduite à risques Enoncer les différents droits des mineurs Préciser l'intérêt des maisons de l'adolescent
1.6. La famille	
1.7. la personne âgée	A partir d'exemples, définir et différencier les notions de vieillissement, sénescence et sénilité Présenter la place des personnes âgées dans la société (personnes autonomes, personnes dépendantes) Le vieillissement biologique (modification morphologiques, anatomiques, physiologiques) en déduire les conséquences pour la personne La maladie d'Alzheimer : attitude professionnelle adaptée au regard des comportements caractéristiques des malades. Vieillesse cognitive et psychologique : en déduire les conséquences pour la personne Perte d'autonomie, dépendance : repérer les signes évocateurs d'une perte d'autonomie, outil d'évaluation de la dépendance Comportements face au vieillissement : analyser les comportements de la personne âgée, de son entourage face au vieillissement Politique sociale et médicosociale : objectifs et conditions d'attribution des aides ou allocations dédiées aux personnes âgées
1.8. La personne handicapée	Différents types de handicap : définir la notion de handicap Illustrer à partir d'exemple les principaux types de handicap. Enoncer les principales causes de handicap et les incidences des altérations sur la vie quotidienne, sociale, dans les activités d'apprentissage Enumérer les moyens de prévention existant pour certains handicaps Analyser les réactions possibles de l'environnement, de la famille, face au handicap Législation en faveur des personnes handicapées : les différentes instances ou commissions, les prestations sociales en faveur de la personne handicapée A partir d'un plan personnalisé de compensation, identifier son objectif et en repérer les différentes étapes Les services spécifiques aux personnes handicapées (S.E.S.S.A.D.) (S.A.V.S.) (S.A.M.S.A.H.) : leur mission, leur fonctionnement, les prestations proposées Handicap et scolarisation : principes de la scolarisation en milieu ordinaire. Définir l'inclusion scolaire Les différentes modalités de scolarisation Articulation en plan personnalisé de compensation et plan personnalisé de scolarisation
2.2. Projet individualisé, projet de vie, projet personnalisé, projet d'accompagnement	
2.2.1. Différents types de projets	Définir les différents projets Préciser le contexte professionnel et réglementaire des différents projets
2.2.2. Construction du projet	Préciser la place de la personne et de son entourage dans la construction du projet A partir d'exemples, caractériser les différentes étapes d'élaboration d'un projet Présenter les différents acteurs impliqués dans la construction du projet Citer des exemples de freins à la mise en place d'un projet
2.8. La relation personne aidante – personne aidée	A partir d'exemples : - identifier les acteurs en présence (personne aidée, famille, service d'aide à domicile, intervenants à domicile) - différencier la relation fonctionnelle du lien hiérarchique

	<p>A partir d'exemples (retour à domicile, fin de vie, accompagnement de jeunes handicapés ...), caractériser la notion d'accompagnement</p> <p>A partir d'exemples, repérer les réactions de défense et l'adaptation possible de la personne aidée, de la personne aidante (rejet, agressivité, coopération, dépendance, maternage, acceptation....)</p>
3.2. La communication écrite	<p>Selon le contexte professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier les situations impliquant un écrit <p>A partir d'exemples, indiquer les caractéristiques des formulaires, imprimés, questionnaires, grilles d'observation utilisés dans le secteur sanitaire et social et justifier leur utilisation ; indiquer l'intérêt de supports informatisés, télécopie, courriel, réseaux.</p> <p>Identifier les critères d'efficacité d'une communication écrite</p> <p>Préciser les aspects réglementaires concernant la diffusion des informations sur la personne</p> <p>Indiquer les précautions à prendre pour l'enregistrement ou l'archivage, la diffusion des documents écrits, du dossier médical (traçabilité, ...)</p>
Techniques professionnelles et technologie associée : Animation – Education à la santé	
1.1. Apprentissages et handicap pour l'option	<p>Identifier les acteurs concourant à la mise en œuvre du plan personnalisé de scolarisation</p> <p>Indiquer ses limites de compétences au sein de l'équipe de suivi de la scolarisation</p> <p>Indiquer et justifier les différentes méthodes pédagogiques, les supports d'apprentissage et leurs adaptations</p> <p>Lister les aides techniques possibles</p> <p>Présenter les modalités de communication adaptée (Braille, langue des signes française (LSF), langue française parlée complétée (LPC),...)</p> <p>Préciser l'aménagement des examens et concours, selon la réglementation en vigueur</p>
1.2. Conduites d'activités pour une personne : activités manuelles, jeux individuels ou de groupe, chants, contes, activités d'extérieur ...	<p>Selon le contexte professionnel :</p> <p>Indiquer des jeux ou des activités de loisirs adaptés pour différents âges et différents degrés d'autonomie</p> <p>Pour chaque activité, présenter et justifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs - les intérêts pour le public concerné - les matériels et produits nécessaires - les techniques de réalisation si nécessaire, l'organisation retenue (temps, espace) <p>Caractériser les différents produits et matériaux (composition, texture...) spécifiques à l'animation</p> <p>Justifier les conditions d'utilisation et les précautions d'emploi des produits</p> <p>Présenter les intérêts des différents matériels utilisés en animation, expliciter leurs conditions d'utilisation</p>

3.2 – E32 Organisation d'intervention à domicile – « option A domicile »

1- Situation d'évaluation

La situation d'évaluation prend appui sur une situation professionnelle empruntée au secteur d'aide à domicile, précisant le contexte professionnel :

- nombre et caractéristiques des personnes à aider,
- caractéristiques des membres de l'équipe à gérer,
- activités à réaliser,
- horaires de travail.

Un questionnement permet au candidat :

- dans le cadre de la gestion d'une équipe restreinte :
 - d'organiser l'intervention des membres de l'équipe et justifier ses choix,
 - d'organiser une réunion sur un thème donné et en lien avec la situation.
- dans le cadre d'une intervention à domicile :
 - de gérer des documents de la vie quotidienne pour cette personne : élaboration d'échéancier, suivi des démarches...

2- Evaluation

La sous-épreuve permet d'évaluer :

- des compétences mises en œuvre lors de l'organisation des interventions à domicile, de la préparation et animation d'une réunion,
- des compétences mises en œuvre lors d'une intervention à domicile, gestion des documents de la vie quotidienne).

3- Conditions de réalisation

Epreuve orale d'une durée de 2 heures maximum, elle se déroule de la façon suivante :

- 1 heure 30 de préparation par le candidat
- 30 minutes d'exposé et d'entretien

La commission est constituée d'un professeur de la spécialité et d'un professionnel dans la mesure du possible (vérifier que ce professionnel ne soit pas le tuteur de l'élève interrogé).

4- Aide à la construction d'une situation d'évaluation

La situation d'évaluation doit comporter :

- une situation professionnelle réaliste, empruntée au secteur du domicile,
- un dossier technique composé de documents professionnels :
 - nombre et type de personnels de l'équipe,
 - horaire de travail,
 - nombre et caractéristiques des personnes suivies à domicile,
 - lieu du contexte professionnel,
 - document(s) de la vie quotidienne (quittance de loyer, facture à payer, extrait de catalogue vestimentaire...),
- un questionnement qui permet au candidat :
 - de participer à la gestion d'une équipe restreinte (organisation du travail et/ou organisation d'une réunion),
 - d'assurer les documents de la vie quotidienne d'une personne accompagnée.

5- Déroulement de la partie orale

- Première partie - Exposé : l'élève expose son travail. Il peut utiliser toute forme d'outil de communication dont la présentation assisté par ordinateur.
Les évaluateurs peuvent relancer l'élève si celui-ci est à court d'idées.
- Deuxième partie - Entretien : l'élève répond aux questions des évaluateurs, en appui à la situation et à l'exposé du candidat. L'entretien permet d'évaluer tout ou partie des compétences visées par l'épreuve qui n'ont pas été repérées au cours de l'exposé ou qui nécessitent un approfondissement, des explications complémentaires.
Le questionnement relatif aux savoirs associés doit permettre à l'élève de justifier ses choix par des connaissances scientifiques, technologiques, techniques.

Les évaluateurs veilleront à disposer de suffisamment de temps pour la partie de l'entretien (environ 2/3 de la durée de la sous-épreuve)

A la fin de l'épreuve, tous les documents sont ramassés et archivés et en aucun cas, ils ne feront l'objet d'une notation. Ils sont conservés 1an par le centre de formation.

3.3 – E32 : Projet d'Animation – option « En structure »

Caractéristiques de l'épreuve :

L'évaluation porte sur la **conception et la conduite de tout ou partie d'un projet d'animation et/ou d'activités collectives**. Ce projet ou cette activité peut être conduit auprès de différents publics : enfants, personnes en situation de handicap, personnes âgées.

La situation permet au candidat de :

- proposer les grandes étapes et les modalités de mise en œuvre du projet d'animation,
- choisir et présenter une activité collective et son organisation, dans le cadre du projet retenu,
- justifier le choix de cette activité.

L'évaluation est réalisée par le tuteur lors d'une période de formation en milieu professionnel d'une durée de 4 semaines en fin d'année de première ou en terminale.

La proposition de note de l'évaluation est établie conjointement par le tuteur et un professeur d'enseignement professionnel.

Aide à la présentation du projet d'animation

Cette fiche peut être proposée aux élèves avant leur départ en PFMP, elle pourra leur servir de support à la présentation orale du projet d'animation et/ou d'activités collectives lors de leur évaluation, conçus entièrement par l'élève ou initiés par la structure. Dans ce cas l'élève devra indiquer de quelle manière (il) (elle) s'y est intégré(e).

La rédaction de ce document ne sera pas notée.

Titre projet d'animation activités collectives :		
Présentation du contexte professionnel	Présentation de la structure - Nom de la structure, du service, adresse complète Présentation des usagers - Caractéristiques : nombre, âge - Besoins	
Conception du projet ou de l'activité collective	Objectifs -en fonction des caractéristiques et des besoins du public -en fonction des projets existants dans la structure.	
	Type d'activités : activités manuelles, de plein air, cuisine....	
	Préparation : Constitution de l'équipe Planification : calendrier Préparation des matériels et des supports et outils.	
Déroulement	Les différentes étapes Organisation dans l'espace Implication et participation du public	
Evaluation	Bilan Points positifs, points négatifs Améliorations à apporter	
Conclusion	Apports sur le plan personnel, influence de cette action sur votre projet professionnel.	

3.4 – E 33 : Aménagement et équipement de l'espace privé – option « A domicile »

1- Situation d'évaluation

La situation d'évaluation prend appui sur un dossier élaboré par le candidat au cours d'une PFMP d'une durée minimale de 4 semaines effectuée en fin d'année de première ou en terminale dans le secteur de l'aide à domicile.

Le dossier permet au candidat :

- de proposer et justifier un aménagement de l'espace de vie de la personne,
- de choisir et commander un équipement en lien avec l'aménagement proposé,
- d'assurer le suivi des contrats de location et de maintenance.

Le dossier est obligatoirement accompagné de l'attestation de la PFMP correspondante et de la fiche d'appréciation attestant de l'activité professionnelle.

2- Evaluation

La sous-épreuve permet d'évaluer des compétences :

- dans l'aménagement d'un espace en vue du maintien de l'autonomie de la ou des personnes qui l'occupent et de la sécurisation,
- dans le suivi des commandes, des contrats de location et/ ou maintenance de matériels et/ou d'équipements.

3- Conditions de réalisation

Epreuve orale du dossier d'une durée de 30 minutes maximum qui se déroule de la façon suivante :

- 10 min maximum de présentation du dossier par le candidat,
- 20 min d'entretien avec le jury.

La commission est constituée d'un professeur de la spécialité et d'un professionnel dans la mesure du possible (vérifier que ce professionnel ne soit pas le tuteur de l'élève interrogé).

4- Aide à la construction d'un dossier

4-1 Le dossier réalisé en deux exemplaires comporte :

- une page de garde avec le nom du candidat, le nom du diplôme préparé et l'intitulé de l'épreuve rédigé ainsi : « Sous épreuve E33 : « Aménagement et équipement de l'espace privé »,
- un sommaire non compris dans la pagination,
- 10 à 15 pages, annexes non comprises, format A4, utilisation du recto seulement, pagination obligatoire,
- 1 à 2 documents utiles à la compréhension de l'action menée en annexes. Veiller à la pertinence de ces annexes (référence dans le texte, titre, source) qui illustrent le texte et aident à sa compréhension,
- taille des polices 11 à 12 pour le corps du texte, les titres peuvent être plus importants si le dossier est saisi en traitement de texte,
- l'ensemble est relié (spirale ou baguette).

4-2 Caractéristiques du dossier

Il comporte :

- une introduction rédigée (présenter succinctement l'aménagement, justifier son choix et annoncer le plan),
- un développement : voir proposition de plan*,
- une conclusion : intérêt de la mise en œuvre de l'aménagement choisi pour l'utilisateur,
- des remerciements en direction de l'entreprise d'accueil (brefs mais rédigés) en fin de dossier.

4-3 Proposition de plan du développement *

Partie 1 : Présentation du contexte professionnel

- présentation du contexte professionnel et humain,
- présentation de l'aménagement initial du ou des lieux : plan des locaux concernés, repérage des dysfonctionnements et justification.

Partie 2 Présentation de l'aménagement de l'espace de vie

- proposition de l'aménagement justifiée de l'espace de vie, illustrée par des plans,
- choix justifié d'équipement(s) en fonction du contexte,
- documents liés aux commandes,
- documents de location et de suivi de maintenance des équipements,
- évaluation de l'aménagement.

5- Déroulement de la partie orale

- Première partie - Exposé : l'élève présente son dossier durant 10 minutes maximum. Il peut utiliser toute forme d'outil de communication dont la présentation assistée par ordinateur. Les évaluateurs peuvent relancer l'élève si celui-ci est à court d'idées. Il ne doit pas dépasser les 10 minutes qui lui sont imparties.
- Deuxième partie - Entretien : l'élève répond aux questions des évaluateurs en appui au dossier et à l'exposé du candidat durant 20 minutes. L'entretien permet d'évaluer tout ou partie des compétences visées par l'épreuve qui n'ont pas été repérées au cours de l'exposé ou qui nécessitent un approfondissement, des explications complémentaires. Le questionnement relatif aux savoirs associés doit permettre à l'élève de justifier ses choix par des connaissances scientifiques, technologiques, techniques.

Les évaluateurs ne doivent pas dépasser le temps imparti à l'entretien.

A la fin de l'épreuve, tous les dossiers sont ramassés et archivés et en aucun cas, ils ne feront l'objet d'une notation. Ils sont conservés 1an par le centre de formation.

Le dossier est à remettre aux évaluateurs 15 jours avant la date prévue de l'évaluation.

L'absence partielle ou totale des éléments exigés (dossier, fiche d'appréciation, attestation) à la date prévue par le chef d'établissement ne permet pas au candidat de présenter à la sous-épreuve. La note « 0 » est alors attribuée et le candidat en est informé.

**Techniques professionnelles et technologie associée
ERGONOMIE – SOINS**

1 – Hygiène professionnelle		
Connaissances	Limites de connaissances exigées	D
1.1 La tenue professionnelle	Dans un contexte professionnel donné : <ul style="list-style-type: none"> - justifier l'importance d'une tenue professionnelle - caractériser les différents éléments de la tenue professionnelle et en justifier le choix - justifier un usage des gants réservé à certains gestes 	X
1.2 'hygiène des mains	Justifier l'intérêt de l'hygiène des mains en secteur professionnel Caractériser les différentes méthodes d'hygiène des mains : <ul style="list-style-type: none"> - friction hydro-alcoolisée - lavage des mains : simple, antiseptique, chirurgical Indiquer les différents produits d'hygiène des mains (produits hydro-alcoolisés / savons...) et énoncer leurs modalités d'utilisation	X
2– Ergonomie et santé au travail		
Connaissances	Limites de connaissances exigées	D
2.1 Conditions de travail		
2.1.1 Définition et champ de l'ergonomie	Définir l'ergonomie en précisant ses objectifs et ses enjeux A partir d'une situation de travail prise dans le contexte professionnel, présenter le champ d'action de l'ergonomie (activités physiques, cognitives et organisationnelles) Présenter les différentes étapes de la démarche ergonomique	X
2.1.2 Activité de travail et situation de travail <i>En lien avec le cours de biologie PSE + PRAP2S</i>	Différencier activité et tâche A partir d'une activité donnée : <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les tâches à accomplir, - indiquer les facteurs qui influencent cette activité (gestes, postures et déplacements, polyvalence des tâches, charges physique, mentale et psychique, rythmes et horaires de travail...) 	X
2.1.3 Amélioration des conditions de travail et prévention des risques professionnels <i>En lien avec le cours de biologie, PSE dont SST, PRAP2S</i>	A partir de statistiques, relever les principales causes d'arrêt de travail et les principales maladies professionnelles chez ces personnels A partir d'une situation de travail donnée : <ul style="list-style-type: none"> - repérer les risques et dommages potentiels liés aux activités relevées - proposer des solutions pour supprimer ou limiter ces risques : modalités d'aménagement et/ou d'utilisation des espaces et postes de travail, adaptation des outils de travail, EPI, réorganisation des activités de travail.... - alerter en cas de situations dangereuses - intervenir en sécurité en cas d'incident ou d'accident - identifier les sources de risques psychosociaux (stress, harcèlement, violence, injures) afin de formaliser une alerte pertinente 	X
2.2 Manutentions manuelles et prévention des troubles musculo-squelettiques		
Techniques gestuelles adaptées <i>En lien avec le cours de biologie PSE + PRAP2S</i>	Justifier, à partir de situations, les principes de base pour protéger son dos et ses articulations lors d'un travail assis, debout, ou accroupi Indiquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à adopter et les critères à respecter lors : <ul style="list-style-type: none"> - du soulèvement de charges inertes - de la manutention des personnes - d'aide aux activités motrices des personnes. * (le recours aux manutentions manuelles sera limité aux situations de travail ne permettant pas l'utilisation d'aides à la manutention et à l'aide aux activités motrices des personnes).	X

1.7 – Aménagement des locaux et des espaces		
Connaissances	Limites de connaissances exigées	D
1.7.1 Facteurs d'hygiène et de confort des locaux pour le bien-être de la personne - qualité de l'air - confort thermique - confort acoustique confort visuel	Indiquer les facteurs d'hygiène et de confort (températures optimales des pièces, degré hygrométrique, circulation et renouvellement de l'air) Pour une situation donnée, proposer des mesures simples permettant d'assurer le confort et le bien être de la personne et argumenter ses choix	X
1.7.2 Agencement et équipement des locaux pour l'accessibilité et la sécurité	Repérer sur un plan l'orientation, les surfaces, l'agencement des locaux et les circulations possibles Répertorier les risques existants en fonction de l'aménagement des locaux et des espaces, de l'âge, de l'autonomie des personnes Pour une situation donnée, proposer des solutions simples permettant l'adaptation du logement aux besoins des personnes pour en assurer la fonctionnalité et la sécurité, justifier ses choix Enoncer les principales causes d'accidents domestiques et les moyens de prévention Enumérer les recommandations en matière de circulation et d'accessibilité au regard de la réglementation	X

3.5 – E33 : Projet d'Education à la santé – option « En structure »

Caractéristiques de l'épreuve :

Elle s'appuie sur un dossier élaboré par l'élève au cours d'une action mise en œuvre de manière individuelle ou collective dans l'établissement scolaire, dans une structure, dans un organisme... en première ou en terminale.

N.B : Lorsque l'action est collective, même si le dossier est construit en commun sa présentation est individuelle et l'élève doit indiquer sa part personnelle d'implication dans l'action

Remarques : Un exemplaire des dossiers est remis à l'enseignant à la date prévue par le chef d'établissement (*au moins 15 jours avant la date prévue de l'entretien*).

L'absence partielle ou totale des éléments exigés (dossier, attestation) à la date prévue par le chef d'établissement ne permet pas au candidat de présenter à la sous-épreuve. La note « 0 » est alors attribuée et le candidat en est informé.

Le Dossier n'est pas noté, seule la prestation le sera.

L'épreuve s'organise en deux temps :

- 1 Présentation orale par l'élève du dossier préparé : **10 min** maximum
- 2 Entretien avec le jury : **20 minutes**

N.B : Le temps de 20 minutes doit être respecté dans son intégralité. Il ne peut être diminué ou augmenté.

Composition du jury :

Le jury est composé du professeur d'enseignement professionnel concerné et si possible d'un professionnel. En l'absence de professionnel un autre professeur du domaine professionnel sera associé à l'évaluation.

Déroulement de l'épreuve

Temps 1 : Lecture des dossiers

Les dossiers sont étudiés par le jury en amont du moment prévu pour l'oral.

Il prépare les questions de savoirs associés en suivant le guide de référence savoirs associés (page 19 -20)

N.B le dossier n'est pas noté

Temps 2 : Exposé de l'élève

Lors de l'exposé, l'élève peut apporter des informations qui n'étaient pas dans le dossier mais qui sont cependant conformes aux attentes. Il peut utiliser toute forme d'outil de communication dont la présentation assistée par ordinateur.

Remarques : Le jury n'intervient pas dans cette présentation orale. Si l'élève s'arrête avant la fin des 10 minutes le jury peut le relancer ou passer à l'entretien mais le temps ainsi récupéré ne doit pas être ajouté à la durée réglementaire de l'entretien.

Temps 3 : entretien

Ce temps doit être respecté dans son intégralité. Il ne peut être diminué ou augmenté. Si les contenus attendus ne sont pas exposés par le candidat, le jury doit les demander lors de l'entretien.

L'entretien doit permettre au jury de vérifier la mise en œuvre réelle des actions présentées ainsi que la maîtrise des savoirs associés de sciences médico-sociales, de nutrition, biologie, techniques professionnelles en animation-éducation à la santé, en lien avec les contenus du dossier.

A la fin de l'épreuve, tous les dossiers sont ramassés et archivés 1an par le centre de formation.

Forme du dossier E33

Le dossier réalisé en deux exemplaires comporte :

- Une page de garde avec le nom du candidat, le nom du lycée, le nom du diplôme préparé et l'intitulé de l'épreuve rédigé ainsi : « sous épreuve E33: « Conduite d'action d'éducation à la santé » option « en structure », année de la session : 20.
- Un sommaire non compris dans la pagination
- 10 à 15 pages maximum pour le dossier, annexes non comprises, format A4, utilisation du recto seulement, pagination obligatoire.
- Eventuellement des annexes : 1 à 5 documents utiles à la compréhension de l'action menée (réalisations, plan, plaquette, article de presse, photos, enquêtes, bibliographie etc...).
- Taille des polices 12 pour le corps du texte.
- Le dossier remis au jury doit être relié ou agrafé.

Contenu du dossier E33 :

Titre de l'action d'éducation à la santé :	
INTRODUCTION	- Présentation du thème de l'action - Annonce du plan
PARTIE 1 : Présentation du contexte professionnel	- Nom de la structure, du service, adresse complète - Environnement local (si nécessaire/projet) - Activité de la structure : soins, animation, éducation, accompagnement personnel... - Personnel : qualification, effectif - Usagers : nombre, âge - Toute information utile au projet mis en œuvre
PARTIE 2 : Analyse de la situation	Identification des besoins de santé à partir : - Du public ciblé - Des informations recueillies - Du projet d'établissement - Des problèmes spécifiques au quartier ou au secteur s'il en existe Présentation et justification du thème ou action choisis : en fonction des besoins repérés, des contraintes et des liens avec la politique de santé publique ou académique (selon le cas)
PARTIE 3 : Construction de l'action	Objectifs : Formulation des objectifs : faire évoluer un comportement (savoir-être), acquérir une connaissance (savoir), acquérir une technique (savoir-faire).
	Résultats attendus : Attitudes qui pourraient être modifiées à court et à moyen terme.
	Critères d'évaluation de l'action : Intérêt du public pendant l'action, implication des personnes, évolution des comportements envisagée...
PARTIE 4 : Mise en œuvre de l'action	Organisation : - Planification de la durée du projet, du suivi - Choix des ressources : o Humaines : personnels, partenaires... o Financières o Matérielles : outils utilisés, lieu d'intervention. o Recherche documentaire sur le thème : sources d'informations. - Détail de chaque activité : organisation, matériel nécessaire
	Déroulement de l'action : - Mise en place et réalisation de l'activité - Rôle de l'animateur, intervention des partenaires - Implication et participation du public
PARTIE 5 : Evaluation	Bilan du projet : - Atteinte des objectifs énoncés - Points positifs et négatifs (satisfaction des usagers et/ou des professionnels, choix des outils, mode d'animation...) - Proposition d'amélioration
Conclusion	Apports sur le plan personnel, influence sur votre projet professionnel
Remerciements	En direction des personnes impliquées dans le projet
Annexes	<i>5 documents maximum utiles à la compréhension de l'action menée Indiquer les références des documents utilisés (titre, source.....)</i>

Document d'aide aux enseignants pour les questions de savoirs associés E33

<p>Cette épreuve s'appuie sur l'ensemble des savoirs associés nécessaires à la conduite d'action d'éducation à la santé et plus particulièrement sur ceux indiqués ci-dessous.</p>	
<p>BIOLOGIE ET MICROBIOLOGIE APPLIQUEE</p>	
<p>4. Anomalies du fonctionnement de la cellule : cancers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Caractériser une cellule cancéreuse • Définir métastase • Expliciter les étapes de diffusion de cellules tumorales • Énoncer les principaux traitements actuellement proposés • A partir de documents, pour deux exemples de cancers : énoncer les causes favorisantes, les moyens de prévention
<p>6. Peau</p>	
<p>Physiopathologie : gale, pédiculose</p>	<p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition - citer l'agent responsable ou le(s) mécanisme(s) d'apparition - justifier les facteurs favorisants et/ou les modes de propagation - énoncer les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles - justifier les moyens de prévention et les traitements
<p>7. Appareils génitaux</p>	
<p>7.5. Contraception</p>	<p>Préciser, pour les différentes méthodes de contraception et de contragestion, le principe et le lieu d'action (lien avec programme de prévention-santé-environnement)</p>
<p>7.6. Physiopathologie : Les infections sexuellement transmissibles (IST)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer les principales infections sexuellement transmissibles (IST), les modes de transmission et leurs conséquences. (lien avec le programme de prévention – Santé – Environnement) • Justifier les méthodes de prévention
<p>8. Appareil cardiovasculaire</p>	
<p>8.5. Physiopathologie : hypertension artérielle, AVC, infarctus du myocarde, phlébites</p>	<p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition - citer les mécanismes d'apparition - justifier les facteurs favorisants - énoncer les signes cliniques, les conséquences et évolution potentielles - justifier les moyens de prévention et les traitements - justifier l'urgence de l'alerte et la conduite à tenir, le cas échéant, face à un accident cardiovasculaire
<p>10. Appareil respiratoire</p>	
<p>10.4. Physiopathologie : asthme, insuffisance respiratoire, asphyxie (monoxyde de carbone), tuberculose, bronchiolite</p>	<p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition - citer l'agent responsable ou les mécanismes d'apparition - justifier les facteurs favorisants, les modes de propagation - justifier les moyens de prévention et les traitements
<p>11. Système locomoteur</p>	
<p>11.7. Physiopathologie : ostéoporose, arthrose, arthrite, fracture, entorse, luxation lordose, cyphose, scoliose, troubles musculo-squelettiques (en lien avec le programme de PSE et PRAP 2S ou référentiels de formations en vigueur)</p>	<p>Pour chacune de ces pathologies :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition - citer les mécanismes d'apparition - justifier les facteurs favorisants, les modes de propagation - justifier les moyens de prévention et les traitements
<p>12. Appareil digestif</p>	
<p>12.5. Physiopathologie : troubles digestifs (vomissements, diarrhée, constipation), gastro-entérites</p>	<p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition - citer l'agent responsable ou les mécanismes d'apparition - justifier les facteurs favorisants, les modes de propagation - justifier les moyens de prévention et les traitements
<p>13. Régulation de la glycémie</p>	
<p>13.1. Physiopathologie : Diabète de type 1 Diabète de type 2</p>	<p>Pour chaque pathologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une définition - expliquer le mécanisme d'apparition - justifier les facteurs favorisants - justifier les moyens de prévention, de surveillance et les traitements
<p>14. Système nerveux</p>	
<p>14.7. Physiopathologie :</p>	<p>Pour chaque pathologie :</p>

Douleur, troubles de l'équilibre, Parkinson, Démences séniles, Alzheimer, Epilepsie	<ul style="list-style-type: none"> - donner une définition - citer les mécanismes d'apparition - justifier les facteurs favorisants, les modes de propagation - justifier les moyens de prévention et les traitements - Définir l'épilepsie - Indiquer la conduite à tenir face à une crise d'épilepsie
14.8. Toxicomanies (en lien avec l'éducation à la santé et la PSE)	<p>Définir les phénomènes de dépendance, accoutumance</p> <p>Expliquer, à partir d'un schéma de synapse, les dysfonctionnements consécutifs à l'usage des drogues</p> <p>Identifier les effets à court terme et long terme sur l'organisme</p>
18. Diversité du monde microbien	
18.2. Physiopathologie étude d'une mycose : l'intertrigo interdigital (pied d'athlète) ou le muguet	<p>Définir une mycose</p> <p>Indiquer l'agent responsable et sa nature</p> <p>Présenter les signes</p> <p>Indiquer les facteurs favorisants</p> <p>Décrire le traitement</p> <p>Proposer des moyens de prévention</p>
21.2. Physiopathologie Deux exemples de maladie virale : l'hépatite B, la grippe	<p>Pour chaque maladie :</p> <p>Indiquer et décrire l'agent responsable</p> <p>Enoncer les principaux signes cliniques et la conduite à tenir</p> <p>Indiquer les complications</p> <p>Présenter les moyens de prévention</p>
NUTRITION	
3 – Régimes alimentaires	
3.1. Différents régimes prescrits	<ul style="list-style-type: none"> • Caractériser et justifier les principaux types de régimes prescrits (hyposodés hypoglycémiques, hypolipidiques, sans résidu, hyperprotéidiques) • Enumérer les mesures à respecter en cas de troubles digestifs • Justifier l'utilisation de compléments alimentaires
3.2. Allergies alimentaires	Indiquer les mesures à respecter en cas d'allergies alimentaires aux composants alimentaires (arachides, protéines du lait de vache,...)
3.3. Intolérance au gluten	Indiquer les mesures à respecter en cas d'intolérance au gluten
4 – Comportement et habitudes alimentaires	
4.1. Qualité organoleptique	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter les éléments intervenant dans l'appétit • Indiquer les critères de qualité organoleptique • Identifier sur un schéma les éléments participant à la perception des saveurs et des odeurs • Enoncer les facteurs qui concourent à mettre en valeur les préparations culinaires
4.2. Education alimentaire - découverte des saveurs et textures - surpoids et obésité	<ul style="list-style-type: none"> • Justifier l'intérêt d'une éducation alimentaire • Différencier surpoids et obésité et proposer des moyens de prévention dans une situation donnée
4.3. Troubles de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> • Enumérer les obstacles (physiologiques, sociaux économiques, psychosociaux) à l'alimentation • Enoncer les signes et les conséquences des états de dénutrition et déshydratation • Caractériser les troubles du comportement alimentaire: anorexie, boulimie